



## CALENDRIER DES DÉCLARATIONS TAM 2024-2025

Voici un calendrier des échéances afin de récapituler les différents délais de déclaration.

Période	Documents	Dates limites
<b>Accueils périscolaires du 2 septembre 2024 au 4 juillet 2025</b>	Fiches uniques	23/08/2024
<b>Vacances Toussaint du 19 octobre au 3 novembre 2024</b>	Fiches initiales*	20/08/2024
	Fiches complémentaire 1ère semaine	12/10/2024
	Fiches complémentaire 2ème semaine	19/10/2024
<b>Vacances Noël du 21 décembre 2024 au 5 janvier 2025</b>	Fiches initiales*	22/10/2024
	Fiches complémentaire 1ère semaine	14/12/2024
	Fiches complémentaire 2ème semaine	21/12/2024
<b>Vacances Hiver du 8 au 23 février 2025</b>	Fiches initiales*	09/12/2024
	Fiches complémentaire 1ère semaine	01/02/2025
	Fiches complémentaire 2ème semaine	08/02/2025
<b>Vacances Printemps du 5 au 21 avril 2025</b>	Fiches initiales*	06/02/2025
	Fiches complémentaire 1ère semaine	29/03/2025
	Fiches complémentaire 2ème semaine	05/04/2025
<b>Vacances Juillet &amp; Aout du 5 juillet au 31 aout 2025</b>	Fiches initiales*	06/05/2025
	Fiches complémentaire pour la 1ère semaine du 7 au 11 juillet	28/06/2025



Type de séjour	Documents
Séjours accessoires	Fiches complémentaires à déposer <u>au plus tard 2 jours ouvrables avant le début</u> de l'activité avec hébergement
Séjours de vacances et séjours courts	Fiches initiales à déposer 2 mois avant la date prévue du début de séjour
	Fiches complémentaires à déposer 8 jours avant le début de chaque séjour
Séjour de vacances dans une famille	Fiches initiales à déposer 2 mois avant la date prévue du début de séjour
	Fiches complémentaires à déposer 1 mois avant le début de chaque accueil de plus de 3 nuits
Séjours spécifiques	Fiches initiales à déposer 2 mois avant la date prévue du début de séjour
	Fiches complémentaires à déposer 1 mois avant le début de chaque accueil avec hébergement d'une durée supérieure à 3 nuits et organisé pendant les vacances scolaires
	Fiches complémentaires à déposer tous les 3 mois et au plus tard 2 jours ouvrables avant le début de chaque trimestre pour les autres accueils
Accueils de scoutisme avec ou sans hébergement	Fiches initiales à déposer 2 mois avant la date prévue du premier accueil
	Fiches complémentaires à déposer 8 jours avant le début du premier accueil de l'année scolaire
	Fiches complémentaires à déposer tous les 3 mois et au plus tard 2 jours ouvrables avant le début de chaque trimestre
	Fiches complémentaires à déposer 1 mois avant le début de chaque séjour de plus de 3 nuits organisé pendant les vacances scolaires

\* Fiches initiales valables 3 ans (triennalisation automatisée depuis juin 2023) à déposer 2 mois avant la date de prévue de la première période d'ouverture de l'accueil



Ces dates sont prévues pour la région Centre-Val de Loire